

HÔTEL PERALADA WINE SPA AND GOLF, S.L.U. REGLEMENT INTERIEUR

A. RÈGLES APPLICABLES AU SERVICE D'HÉBERGEMENT

1. Le but de ce document est d'inclure les règles obligatoires pour tous les clients pendant leur séjour et/ou qui accèdent à l'Hôtel Peralada Wine Spa y Golf, S.L.U., conformément à la réglementation applicable et aux normes de l'Hôtel (ci-après, le "Clients" ou le "Client").

2. Le Règlement Intérieur est à la disposition des Clients à tout moment à la réception de l'Hôtel en espagnol, anglais et catalan, ainsi que sur le site Internet de l'Hôtel : www.hotelperalada.com

3. Les personnes qui se comportent de manière violente ou qui peuvent causer des désagréments au public ou aux usagers ou qui peuvent altérer le déroulement normal de l'activité, peuvent être expulsées de l'Hôtel sans droit à remboursement. L'hôtel peut demander l'aide des forces et corps de sécurité de l'État pour en expulser ceux qui ne respectent pas ces règlements, les règles habituelles de coexistence sociale ou qui ont l'intention d'y accéder ou d'y séjourner dans un but autre que l'utilisation normale du service.

4. Conformément et dans les limites définies par la législation applicable, l'Hôtel se réserve le droit d'admission dans les conditions énoncées dans le présent document.

Les responsables de l'Hôtel peuvent empêcher l'accès et la permanence dans celui-ci des utilisateurs qui manquent ou ont précédemment manqué à l'une des obligations suivantes :

- Respecter les règles de coexistence et d'hygiène dictées pour la bonne utilisation de l'Hôtel.
- Respecter le règlement intérieur de l'Hôtel.
- Respecter la date de départ convenue de l'Hôtel, en laissant libre l'unité occupée.
- Payer les services contractés au moment de la présentation de la facture ou dans le délai convenu, sans le fait de présenter une réclamation impliquant l'exonération de paiement.
- Respecter le personnel, les installations et les équipements de l'Hôtel.

5. Tous les Clients séjournant à l'Hôtel sont tenus de présenter leur pièce d'identité lors de leur admission à l'Hôtel.

6. Conformément à la réglementation espagnole en matière d'hébergement, toute personne qui accède aux chambres de l'hôtel doit remplir un formulaire d'entrée du voyageur, sans excuse, et les personnes de plus de 16 ans doivent également le signer. Le formulaire d'inscription, une fois signé, sera conservé par l'Hôtel pendant la période légalement établie aux fins du respect de la réglementation applicable.

7. Après avoir signé le formulaire d'inscription, le Client se verra remettre la carte/clé qui lui est strictement personnelle ; Le Client devra s'acquitter des soins nécessaires et informer au plus vite la réception de l'Hôtel en cas de perte ou d'égarement. Il est de l'obligation du Client de s'assurer que la porte de la chambre est bien fermée avant de la quitter ou de dormir.

8. L'heure d'entrée à l'hôtel est à partir de 15h00. Aux dates d'occupation maximale de l'Hôtel, la mise à disposition de l'unité d'hébergement à l'utilisateur peut être retardée d'une durée n'excédant pas trois heures.

L'heure limite de départ est 12h00 (si vous souhaitez partir plus tard, renseignez-vous sur les tarifs à la réception).

9. Selon la politique de cet Hôtel, le règlement du séjour s'effectue au moment du check-in, sauf indication contraire dans les conditions de vente, par l'un des moyens de paiement acceptés par l'Hôtel (hors chèques personnels), et avec une limite de paiement en espèces établie par la loi. Les personnes qui prouvent qu'elles n'ont pas de domicile fiscal en Espagne et qui n'agissent pas en tant qu'entrepreneur ou professionnel, auront une limite de paiement en espèces de 10 000 euros. L'Hôtel peut demander un acompte ou un numéro de carte de crédit ou de débit comme garantie de paiement de votre hébergement, de non-présentation, de dommages causés ou de services

supplémentaires et utiliser ladite garantie en conséquence, pouvant facturer le montant de l'acompte ou de la carte si cela se produit aucune de ces circonstances. Tout remboursement de paiements effectués en espèces aura un montant maximum de 200 €. Tout dépassement de ce montant, ou l'intégralité du montant à la demande du Client, sera restitué par virement bancaire sur le compte désigné par le Client.

10. Plus de personnes ne seront pas autorisées à séjourner dans la chambre que celles spécifiées dans la réservation et/ou au moment de l'enregistrement. L'Hôtel n'est pas responsable des agissements qui pourraient être commis par des personnes introduites par le Client directement dans sa chambre et à l'insu de l'Hôtel.

11. Le Client doit garder ses effets personnels sous surveillance dans les parties communes de l'Hôtel et sur le parking, car ils sont sous sa seule responsabilité. L'Hôtel n'est pas responsable des biens ou objets qui ne sont pas déposés dans le coffre-fort ou qui n'ont pas été déposés en lieu sûr, dans les limites établies dans la police d'assurance.

12. Les chambres resteront libres au moins une fois par jour pour permettre l'accès au room service. Dans le cas contraire, l'Hôtel n'est pas responsable de l'absence dudit service de chambre. Le Client ne peut utiliser les serviettes dans la chambre que pour sa toilette personnelle.

13. Le Client est tenu de conserver le mobilier et les éléments existants dans la chambre dans le même état dans lequel ils se trouvent.

14. Conformément aux dispositions de la loi 42/2010 du 30 décembre sur les mesures sanitaires contre le tabagisme, il est interdit de fumer dans l'hôtel, sauf dans les zones désignées à cet effet. En cas de non-respect de cette mesure, l'Hôtel pourra demander au Client défaillant de prendre en charge les frais de nettoyage de la chambre.

15. Les objets oubliés par les Clients à l'Hôtel seront conservés pendant 3 (trois) mois à compter de la date de départ. Passé ce délai, l'Hôtel n'en est pas responsable.

16. Pour des raisons de sécurité, l'utilisation d'appareils fonctionnant au gaz, tels que camping-gaz, etc., est interdite dans l'Hôtel. L'introduction dans les chambres ou dans toute partie de l'Hôtel de substances nocives ou interdites est interdite.

17. Le personnel de l'Hôtel n'est pas responsable des courriers et/ou colis adressés aux Clients séjournant à l'Hôtel. Les clients doivent s'assurer qu'ils reçoivent personnellement leurs envois.

18. Le Client doit consulter la rubrique "règlement des séjours à l'Hôtel accompagnés d'animaux de compagnie" pour l'admission d'animaux de compagnie.

19. Il est interdit d'apporter de la nourriture ou des boissons dans l'Hôtel pour y être consommées, sauf exceptions dûment autorisées par l'Hôtel.

20. En cas de non-respect de l'un de ces préceptes, l'Hôtel pourra exiger du Client qu'il parte immédiatement sans droit à aucune indemnité en faveur du Client ni remboursement des sommes versées.

B. RÈGLES APPLICABLES POUR LES SÉJOURS À L'HÔTEL ACCOMPAGNÉS D'ANIMAUX DE COMPAGNIE

1. Sans préjudice de la réglementation applicable, le séjour d'un animal domestique à l'Hôtel doit être communiqué au moment de la réservation. Les animaux domestiques autorisés pendant votre séjour sont un chien ou un chat par chambre, d'un poids maximum de 8 kg. Dans le cas où vous souhaiteriez amener d'autres animaux ou consulter des cas exceptionnels, le Client doit contacter l'Hôtel avant d'effectuer la réservation.

2. Le séjour à l'hôtel pour les animaux domestiques peut entraîner un coût supplémentaire par nuit. Le Client doit vérifier les tarifs applicables auprès de l'Hôtel.

3. Le Client déclare que son animal a toutes les vaccinations obligatoires sur le territoire espagnol et qu'il répond aux exigences de la réglementation applicable sur le territoire où se trouve l'Hôtel, même si son lieu d'origine n'est pas l'Espagne.
4. Les animaux domestiques doivent toujours être tenus en laisse/chaîne et tenus à moins de 2 (deux) mètres du propriétaire dans toutes les installations de l'hôtel. Les chiens potentiellement dangereux doivent également porter une muselière et avoir une assurance responsabilité civile qui doit être présentée lors de l'enregistrement.
5. L'accès des animaux domestiques à la cafétéria, aux restaurants de l'Hôtel, au SPA, à la piscine extérieure, au gym est interdit, à l'exception des chiens-guides qui doivent porter un collier et être tenus en laisse et avec un harnais.
6. Le Client sera responsable de tous les dommages causés par l'animal à des tiers, au mobilier de l'Hôtel et/ou aux frais de nettoyage supplémentaires qui pourraient survenir pendant son séjour à l'Hôtel. En cas de dommages ou de dépenses causés par le comportement direct ou indirect de votre animal, le montant correspondant à la situation générée par celui-ci sera facturé.
7. L'Hôtel décline toute responsabilité subsidiaire en ce qui concerne les dommages, les pertes et les inconvénients causés par l'animal de compagnie aux personnes et aux biens.
8. Le Client qui vient avec un animal de compagnie est responsable de le maintenir dans les bonnes conditions hygiéniques et sanitaires et de s'assurer qu'il ne perturbe pas la tranquillité des autres invités.
9. Il est interdit de laisser les animaux domestiques seuls dans la chambre ou à l'intérieur du véhicule garé sur le parking de l'hôtel, de laisser de la nourriture dans les gamelles de l'animal au moment du départ, de baigner les animaux de compagnie dans la salle de bain de la chambre et d'utiliser le bain serviettes pour les sécher et qu'ils utilisent ou dorment dans le lit, sur les fauteuils ou sur tout élément du mobilier de la chambre.
10. Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse au cas où le personnel de l'hôtel entrerait dans la chambre.
11. En cas de non-respect de l'une des règles ci-dessus, la direction de l'hôtel se réserve le droit d'annuler la réservation et d'annuler le séjour à l'hôtel.

C. REGLES APPLICABLES A L'UTILISATION DU PARKING

1. Lors du stationnement de son véhicule, le Client devra occuper une seule place de stationnement.
2. L'utilisation de l'aire de stationnement pour personnes handicapées doit être justifiée par la présentation de la carte requise à l'intérieur du véhicule.
3. L'utilisation du parking est gratuite exclusivement pour les Clients séjournant à l'Hôtel, coïncidant avec leur période d'hébergement et se terminant au moment du départ. Soumis à la disponibilité.
4. L'Hôtel n'est pas responsable des dommages produits ou reçus dans les véhicules qui utilisent le service de garage ni des objets déposés à l'intérieur de ceux-ci, ainsi que du vol du véhicule lui-même.
5. L'Hôtel propose des chargeurs pour véhicules électriques exclusivement pour les Clients séjournant à l'Hôtel. En utilisant ces chargeurs, le Client accepte et reconnaît ce qui suit, dégageant l'Hôtel, ses employés et représentants de toute responsabilité liée à l'utilisation des chargeurs :
 - a) L'utilisation de chargeurs pour véhicules électriques relève de la seule responsabilité du propriétaire du véhicule. L'Hôtel n'assume aucune responsabilité pour les dommages, pertes, blessures ou tout autre inconvénient lié à l'utilisation des chargeurs.
 - b) L'Hôtel met tout en œuvre pour entretenir et faire fonctionner les chargeurs dans des conditions optimales. Cependant, nous ne pouvons pas garantir la disponibilité continue ou le bon fonctionnement des chargeurs à tout

moment. L'Hôtel ne sera pas responsable de toute interruption, panne technique ou dommage causé au véhicule pendant la charge.

c) Il est de la responsabilité du propriétaire du véhicule de prendre les précautions nécessaires pour assurer la sécurité de son véhicule et de ses biens pendant le processus de chargement.

d) Les utilisateurs de chargeurs de véhicules électriques doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et règles applicables relatives à l'utilisation de ces chargeurs. L'Hôtel décline toute responsabilité en cas d'infraction ou de non-respect par l'utilisateur.

D. RÈGLES APPLICABLES À L'UTILISATION DES SERVICES RESTAURATION

1. Les clients doivent respecter les heures d'ouverture et de fermeture des restaurants.
2. Il est interdit de prendre de la nourriture au restaurant buffet.
3. L'accès aux locaux du restaurant doit se faire avec une tenue vestimentaire appropriée et soignée. L'accès ne sera pas autorisé aux Clients qui se rendent en maillot de bain, pieds nus, sans chemise ou similaire.
4. Vérifiez l'horaire du service en chambre à la réception.

E. RÈGLES APPLICABLES À L'UTILISATION DES SERVICES DE LA PISCINE

1. Le Client doit respecter en tout temps les horaires de la piscine. La baignade en dehors de ces horaires est interdite.
2. L'accès à la piscine ne sera autorisé qu'aux Clients séjournant à l'Hôtel, et à ceux qui ont payé l'entrée si celle-ci est fixe. Sous réserve de disponibilité en respectant la capacité.
3. Les clients qui utilisent la piscine sont tenus de porter une tenue vestimentaire appropriée conformément aux us et coutumes du pays. Pour des raisons d'hygiène, il est interdit de se baigner tout habillé.
4. Il est obligatoire d'utiliser la douche et le pédiluve avant de se baigner dans la piscine.
5. L'utilisation des chaises longues de la piscine est gratuite et ne peut pas être réservée. Le personnel de l'hôtel peut retirer les transats qui ne sont pas utilisés pendant au moins 30 minutes consécutives, tant que d'autres utilisateurs attendent pour les occuper et transférer leurs effets personnels à la réception de l'hôtel.
6. Il est interdit d'apporter des verres ou autres objets en verre dans l'espace piscine.
7. Les clients qui utilisent la piscine ne peuvent pas introduire de flotteurs ou de structures gonflables dans la piscine, à l'exception des mineurs ou des personnes handicapées qui en ont besoin pour nager.
8. La consommation de boissons dans la piscine est interdite, si elles n'ont pas été achetées au Pool-Bar, ou dans tout autre point de vente de l'Hôtel.

F. INFORMATIONS GÉNÉRALES APPLICABLES À TOUS LES SERVICES

1. Pour tout type de doute ou de question concernant le fonctionnement de l'hôtel, vous pouvez vous adresser au personnel de la réception, qui s'occupera de vous et, si nécessaire, contactera la personne habilitée à résoudre votre doute ou votre question, le directeur étant le principal responsable de l'hôtel.

2. Pour des raisons de sécurité, signalez immédiatement à la réception tout événement anormal que vous constatez, tel que : personnes ayant une attitude suspecte dans le couloir, appels téléphoniques répétés vers la chambre de personnes ne s'identifiant pas, appels à la porte de votre chambre de personnes inconnues pour vous, etc.

G. INFORMATIONS SUR LES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES FOURNIS PAR TIERS

1. Vous pouvez vous renseigner à la réception sur les excursions, les services et les expériences proposés par des sociétés autres que l'exploitant de l'hôtel.
2. Cet hôtel n'est pas responsable des services fournis par des sociétés autres que l'exploitant de l'hôtel.